

H P R

« Habiletés personnelles et relationnelles »

(Relations interpersonnelles et travail en équipe, communication écrite et orale)

L'essentiel de la formation

Automne 2020

■ Pourquoi des HPR?

Polytechnique Montréal est d'avis que la profession d'ingénieur exige aujourd'hui de fortes compétences en ingénierie, mais également des compétences d'ordre personnel et relationnel. Le programme de formation consacre 3 crédits à l'apprentissage des habiletés personnelles et relationnelles (HPR) : relations interpersonnelles et travail en équipe, communication écrite et orale. C'est pour mieux répondre aux exigences du marché du travail que tous les programmes d'ingénierie à Polytechnique Montréal visent l'acquisition de compétences, chez leurs étudiants, dans des domaines autres que ceux de leur spécialisation. En effet, le milieu du travail utilise de plus en plus un style de gestion participatif et les décisions d'affaires sont prises en équipe plutôt que de façon individuelle. Le travail en équipe multidisciplinaire est devenu une norme dans les milieux professionnels. Les occasions de formuler, synthétiser et vulgariser sa pensée, oralement et par écrit, deviennent aussi plus nombreuses.

Dans chacun des programmes, 3 crédits bien identifiés à la formation aux HPR sont inclus :

- ▶ 2 crédits en **relations interpersonnelles et travail en équipe**
- ▶ 1 crédit en **communication écrite et orale (CÉO)**

■ La formation en relations interpersonnelles et au travail en équipe

Tous les étudiants en ingénierie suivront une formation totalisant 2 crédits portant sur les relations interpersonnelles et le travail en équipe. Ces apprentissages leur permettront d'améliorer leurs relations avec leurs collègues ainsi que leurs travaux en équipe, mais surtout développeront leurs compétences en ce domaine. Ces crédits prennent toutefois des formes diverses dans chacun des programmes.

Déroulement de la formation en CÉO

* En 1^{re} année

Des **évaluations initiales** en communication écrite et orale sont imposées à tous les étudiants de tous les programmes.

En conséquence, les étudiants sont inscrits à leur premier trimestre d'études à une activité dont le titre est *Épreuves initiales de communication*.

En raison des circonstances exceptionnelles (pandémie), le trimestre d'automne 2020 se fera majoritairement **à distance**. Conséquemment, pour obtenir les informations pertinentes à l'activité *Épreuves initiales*, tous les étudiants devront visionner du contenu sous forme de vidéo **en septembre**, et ce, avant les épreuves initiales. La disponibilité de ce contenu sera annoncée par courriel en temps utile.

L'activité *Épreuves initiales de communication* consiste en deux évaluations :

- 1) une évaluation de la **communication écrite** sous la forme d'une épreuve de rédaction à l'ordinateur, **à distance, en mode synchrone** (durée : 2 h 30). Cette épreuve aura lieu à la **fin septembre**. Les dates ainsi que tous les détails seront communiqués par courriel ultérieurement.
- 2) une évaluation de la **communication orale** sous la forme d'un exposé, évalué **à distance, en mode asynchrone**. Les étudiants devront alors produire une vidéo de 8 à 10 minutes, avec médaillon et support visuel, qui portera sur un sujet technique de leur choix. Le dépôt de la vidéo devra se faire **après la semaine de relâche**. Les dates ainsi que tous les détails seront communiqués par courriel ultérieurement.

À la suite des évaluations initiales, les tuteurs de CÉO transmettront à chaque étudiant un diagnostic de ses forces et faiblesses. Selon le niveau de compétence constaté, on imposera ou on recommandera à l'étudiant des **ateliers de perfectionnement** organisés par la Coordination des cours de CÉO de Polytechnique Montréal.

* En 3^e année

Une **évaluation finale** aura lieu, et une note (A*, A, B+, etc.) sera attribuée. L'activité *Communication écrite et orale* (appelée *Habiletés personnelles et professionnelles* en AER et MEC) vaut 1 crédit.

Cas d'exception

Année préparatoire. Les étudiants admis en année préparatoire seront soumis aux activités HPR après leur année préparatoire.

■ L'évaluation des compétences en anglais

En parallèle avec l'évaluation des compétences en communication générale de langue française, on évalue les connaissances des étudiants en anglais. Tous les inscrits à l'activité *Épreuves initiales de communication* de l'automne 2020 peuvent passer un test d'anglais écrit et un test d'anglais oral. Ces tests sont facultatifs. Les étudiants recevront ensuite un diagnostic associé à un classement sur une échelle de compétences reconnue internationalement. Les résultats aux tests d'anglais n'obligent pas à suivre une formation quelconque. Néanmoins, ils permettront à chacun d'obtenir un portrait fiable de ses compétences en anglais et de planifier, au besoin, des mesures d'amélioration pour bien se préparer aux exigences des études, stages et carrières en génie.

Déroulement du test d'anglais facultatif

Les deux parties du test d'anglais (écrite et orale) se font en ligne, à partir de la plateforme Moodle (<https://moodle.polymtl.ca>). Il faut cliquer sur le lien *TESTANG - Test d'anglais* pour y accéder.

Ce test sera accessible **en septembre, pendant 4 semaines seulement**. Les dates ainsi que tous les détails seront communiqués par courriel en temps utile.

■ Quelques informations supplémentaires sur la CÉO

<p>■ L'évaluation initiale (cours i)</p>	<p>L'activité <i>Épreuves initiales de communication</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ porte un sigle de 7 caractères suivis de la lettre i (i pour initial - en génie civil par exemple, cette activité porte le sigle CIV3100i); ➤ n'est pas créditée; ➤ est obligatoire dès le premier trimestre; <ul style="list-style-type: none"> ▸ l'étudiant qui aura fait les deux activités « épreuve écrite » et « épreuve orale » aura sur son relevé de notes l'indication « P » (activité complétée); ▸ l'étudiant qui n'aura fait qu'une (ou aucune) épreuve aura la note F (échec) et il devra se réinscrire à cette activité à son 2^e trimestre d'études. ➤ doit être faite même si l'étudiant a déjà un autre diplôme universitaire.
<p>■ Le perfectionnement (cours a)</p>	<p>L'activité <i>Ateliers de CÉO</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ porte un sigle de 7 caractères suivis de la lettre a (a pour ateliers – en génie civil par exemple, cette activité porte le sigle CIV3100a); ➤ n'est pas créditée; ➤ est obligatoire au trimestre qui suit le trimestre de passation des épreuves initiales : <ul style="list-style-type: none"> ▸ l'étudiant qui aura suivi tous les ateliers prescrits à la suite de ses deux épreuves initiales aura sur son relevé de notes l'indication « P » (activité complétée); ▸ l'étudiant qui n'aura <u>pas</u> suivi tous les ateliers prescrits aura la note F (échec) et il devra se réinscrire à l'activité au trimestre suivant.
<p>■ L'évaluation finale</p>	<p>L'activité <i>Communication écrite et orale</i> (appelée <i>Habilités personnelles et professionnelles</i> en AER et MEC)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ porte un sigle de 7 caractères (sans la lettre i - en génie civil par exemple, cette activité porte le sigle CIV3100); ➤ a une valeur de 1 crédit (généralement crédité en 3^e année); Le crédit reconnaît le temps passé par l'étudiant pour : <ul style="list-style-type: none"> ▸ les épreuves initiales et finales; ▸ les ateliers de perfectionnement; ▸ le travail qu'il fera dans la Zone CÉO du Polyfolio. ➤ est évaluée avec une note standard (A*, A, B+, etc.); ➤ correspond nominalement à 45 heures de travail.

Des informations détaillées sur le déroulement de chaque crédit de CÉO sont disponibles dans le [Guide de la Zone CÉO](#).